Justificatif de parution

Justificatif généré le 04/11/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 04/11/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/639214
N° d'annonce : 639214

ARÉAS VIE

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes Entreprise privée régie par le Code des assurances

Siège social : 49 rue de Miromesnil 75008 Paris

RCS Paris 353 408 644

Informe les sociétaires que, dans chacun des groupements dont ils relèvent du fait de la nature des contrats dont ils sont titulaires, les candidatures comme membre du bureau pour la représentation des autres sociétaires du groupement doivent être présentées avant le 21 novembre 2022.

Les candidatures s'effectuent par simple lettre adressée avant cette date au siège social de la société :

49 rue de Miromesnil – 75008 Paris

Ces candidatures ont pour but de pourvoir les sièges devenus vacants et de procéder, à effet du 1er janvier 2023, au renouvellement des représentants dont le mandat expire à compter de cette date.

Le Président du Conseil d'Administration,
Jacques DEPARIS

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeJ3HV6ul
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJ3HV6ul

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)